

Secrétariat Général – 38 rue Foch –  
57130 - ARS SUR MOSELLE

Tél 03 87 61 61 50 - Fax 03 87 61 61 54  
Mél : [union-fo-moselle.ddaf57@agriculture.gouv.fr](mailto:union-fo-moselle.ddaf57@agriculture.gouv.fr)  
<http://www.sntmafo.com/>



**CAP DES TECHNICIENS SUPERIEURS — 20 OCTOBRE 2009  
RESULTATS COMPLEMENTAIRES**

**REPONSES DE L'ADMINISTRATION A LA DECLARATION LIMINAIRE DE FORCE  
OUVRIERE DU 20 OCTOBRE 2009**

1) Mobilisation du secteur alimentation du 12 et 13 octobre

- Le Cabinet du ministre mesure bien l'importance de ce mouvement, une importance particulière est portée sur les réponses à apporter. Le MAAP doit appliquer la décision du gouvernement de ne pas remplacer un départ à la retraite sur deux, mais tente de diminuer les effets de cette politique. Par exemple, des transferts des fonctions supports seront réalisés sur le programme 206 pour permettre aux DDI de mieux fonctionner.
- Pour les effectifs du MAAP, la loi de finance est actuellement en discussion, nous ne connaissons pas encore le plafond d'emploi.
- Sur le sujet de la déprécarisation en secteur abattoir, un groupe de travail existe pour traiter la question du mode de gestion des vacataires. Le MAAP a la volonté de créer un contrat pour les préposés sanitaires et les vétérinaires vacataires sur la base d'un indice ; les agents pourront ainsi prétendre au supplément familial et aux indemnités de résidence. Un référentiel, pour permettre un déroulement de carrière (progression indiciaire), est également à l'étude. Le ministre est attentif à cette question. Un plan massif de titularisation n'est plus d'actualité. Nous sommes dépendants des décisions du ministère de la fonction publique. Les dispositions de la loi Dutreil seront appliquées pour les agents en CDD (2 CDD 3 ans consécutifs) pour lesquels les contrats seront transformés en CDI.

2) Réforme de la cat B

- Le MAAP est conscient que les agents de la catégorie B CII ont été défavorisés dans cette réforme. Pour faire un état du corps. A l'issue de la publication du décret "coquille", à venir avant la fin de l'année, un groupe de travail sera mis en place pour son application au MAAP. Les résultats des travaux seront communiqués en CAP.

3) PRIMES

- Le dispositif "préciput" (120€ X nombre d'agents par structure) est à la disposition des directeurs pour moduler les agents à la hausse.
- Pour ce qui concerne les principes de modulation habituels au MAAP, la modulation négative des agents promus, n'est pas une pratique acceptée. Néanmoins, une réflexion est engagée sur les possibilités d'harmonisation entre le MAAP et le MEEDM.

4) Affectation des agents en DDI

- C'est un sujet complexe pour le MAAP, notamment pour les DDPP et DDCSPP. Les préfigurateurs ont en charge de proposer des postes aux agents mais il peut y avoir des arbitrages à faire ; les IGAPS sont les premiers recours pour les agents en situation délicate, ceux-ci doivent les contacter pour les problèmes de mobilité et de repositionnement.
- Le MAAP souhaite maintenir sa propre politique de GRH, contrairement au ministère de l'intérieur (via les Préfets) qui voudrait une gestion unique de tous les personnels. Sur ce point le MAAP et le MEEDM sont en phase. Le MAAP veut garder des CAP nationales.

## 5) Ingénierie publique

- La disparition de l'IAT est une décision politique. Le MAAP l'applique et essaye de faire en sorte que les choses se passent bien. Les TSSMAP concernés par les suppressions de leurs missions doivent saisir les possibilités de changement de spécialité pour se reclasser et se former.
- Il n'y aura pas de création de postes TGR en 2010 (comme en 2009). Par contre des TF seront recrutés.

## 6) Fonctionnement de la CAP

- L'ouverture des postes conjointement aux personnels techniques et administratifs, ou encore ouverts à plusieurs catégories (A et B, ou B et C) est un choix assumé par l'administration. Il convient de regarder les fiches de poste qui sont détaillées. Le MAAP constate que quelques SA sont sur des postes de police de l'eau et s'en sortent bien car ils peuvent avoir des compétences techniques. Toutefois, aucune volonté de créer un corps unique de cat B administratif / technique n'existe pour l'instant.
- Les agents peuvent postuler sur les postes ouverts du MEEDM mais sous réserve du plafond d'emploi. L'administration précise que des agents du MAAP sont compétents pour postuler sur des postes fléchés "concurrences".
- Dans le cadre des PRIR (Plan de Redéploiement de l'Ingénierie), des agents ont pu se reclasser facilement sur des postes en police de l'eau, sans nécessité de suivre des formations lourdes.
- Une note de service FORMCO est en préparation pour proposer des modules de formation sur les nouveaux métiers, à l'INFOMA. Le transfert du site de NANCY est confirmé pour l'été 2010 vers le campus de l'ONF situé à NANCY-LA HAYE.
- Les arbitrages seront rendus à l'issue du cycle des CAP, c'est à dire début décembre 2009.

### TITULARISATION PROMOTION 2007-2009 STAGIAIRES INFOMA

Nom	Prénom	Corps	Observation
BLANC	Nicolas	TSA	Favorable
BOULIER	Isabelle	TSA	Favorable
CHARUEL	Soizic	TSA	Favorable
CLARA	Nathalie	TSA	Favorable
COGOLUEGNES	Laetitia	TSA	Favorable
COLOMBAIN	Aude	TSA	Favorable
GACHON	Christophe	TSA	Favorable
GIRY	Emmanuelle	TSA	Favorable
HOLTZ	Julien	TSA	Favorable
LARGO	Sabrina	TSA	Favorable
LECANU	Guillaume	TSA	Favorable
LELIEVRE	Vincent	TSA	Favorable
LUCAS	Jérôme	TSA	Favorable
PELOUARD	Sébastien	TSA	Favorable
ROCQ	Fabien	TSA	Favorable
ROGUE	Jérôme	TSA	Favorable
SANZ	Marie-Pierre	TSA	Favorable
VIGNEAU	Samantha	TSA	Favorable
VISAGE	Michèle	TSA	Favorable
WALLON	Hélène	TSA	Favorable
ACQUAVIVA	Céline	TSV	Favorable
AUGRY	Vincent	TSV	Favorable
BELLAY	Pauline	TSV	Favorable
BOIRIN	Violaine	TSV	Favorable
BRAULT	Emilie	TSV	Favorable
BRETON-LEFEVRE	Mélanie	TSV	Favorable
CATOIRE	Emilie	TSV	Favorable

COMMEUREUC	Linda	TSV	Favorable
COMPIN	Fabien	TSV	Favorable
DANIEL	Anthony	TSV	Favorable
DELAVAL	Romain	TSV	Favorable
GENTIL BRETON	Adeline	TSV	Favorable
GOLIEZ	Xavier	TSV	Favorable
GRAS	Priscilia	TSV	Favorable
HUGUET	Ioannina	TSV	Favorable
JUVIN	Julien	TSV	Favorable
LAFOURCADE	Anne	TSV	Favorable
LAGOUTTE	Pamela	TSV	Favorable
LE SOUDER	Gwenaelle	TSV	Favorable
MARTEL	Mélanie	TSV	Favorable
PAYET	Frédérique	TSV	Favorable
PETITCLERC	Virginie	TSV	Favorable
PIERRON DE LA MONTHUEL	Sophie	TSV	Favorable
POUSSET	Milena	TSV	Favorable
RODRIGUES	Joao-Manuel	TSV	Favorable
TOURNEUR JACQUEMIN	Aurélie	TSV	Favorable
VALETTE	Marie-Pierre	TSV	Favorable
VIDARD	Sebastien	TSV	Favorable
VIGIER	Damien	TSV	Favorable
AUGER	Béatrice	TSF	Favorable
BON	Maximilien	TSF	Favorable
BOURGOIN	Nicolas	TSF	Favorable
CHAMPON	Philippe	TSF	Favorable
DA ROCHA	Julien	TSF	Favorable
EYCHENIE	Jessy	TSF	Favorable
RICHARD	Pascal	TSF	Favorable
RIVAUD	Elsa	TSF	Favorable
SABBADIN	Didier	TSF	Favorable
TOUZEAU	Eva	TSF	Favorable
ANDRICH	Johann	TSGR	Favorable
BATY	Stéphane	TSGR	Favorable
BAY	Guillaume	TSGR	prolongation de stage de 6 mois
BERTHET	Nathalie	TSGR	Favorable
CASTELNAU	Pierre	TSGR	prolongation de stage de 3 mois
CAYRON	Hélène	TSGR	Favorable
COSANI	Lionel	TSGR	Favorable
HUSSON DURANEL	Marie	TSGR	Favorable
GALLARD	Emilie	TSGR	Favorable
GRIVAUX	Anne-France	TSGR	report pour maladie
HERBRETEAU	Olivier	TSGR	Favorable
MARTINEZ	Axel	TSGR	Favorable
PHILIPPE	Giovanni	TSGR	Favorable
PICHON	Aurélie	TSGR	Favorable
REGACHE	Nicolas	TSGR	prolongation de stage de 2 mois
SAUVAIRE	Matthieu	TSGR	Favorable

\*\*\*\*\*

***Siégeaient à cette CAP : Jean-Claude LEBOSSÉ , Gérard MASSON, Chantal FAURE, Karine BECQ-MEURICE, Virginie MAIRE, Fabrice Ollivier, Cécile BRUL, Philippe CLAVELIN, Jean-Luc POULAIN, Magali MONIER, Gaël MELAN.***

